

4 AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

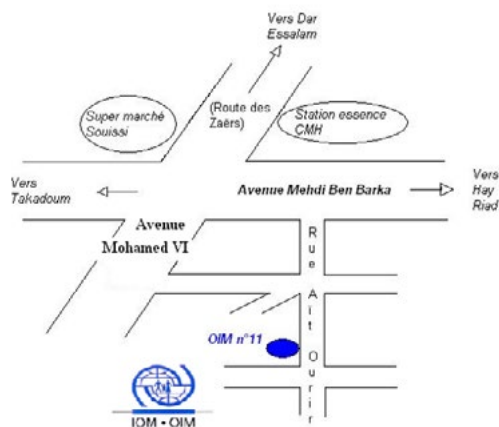
- Le programme ne permet pas de vous fournir de l'argent en espèce, mais plutôt de vous assister à couvrir les coûts approuvés par le bureau en rapport avec votre processus de réintégration au Maroc.
- Le montant de l'aide qui vous sera apportée variera selon vos besoins et les ressources disponibles.
- Vous devez vous assurer d'avoir une pièce d'identité.
- Le processus de réintégration peut durer entre 3 à 6 mois.
- Si vous souhaitez créer ou renforcer une petite entreprise, l'OIM vous encourage fortement à envisager des «projets collectifs» avec d'autres bénéficiaires ou des projets «à base communautaire» avec des habitants de votre village ou de votre ville.
- Quelques mois après que vous ayez été assisté, l'OIM viendra vous rendre visite pour voir dans quelle mesure l'assistance reçue vous aide dans votre réintégration. À cette occasion, un questionnaire sera rempli et, si vous l'acceptez, des photos seront prises.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les collaborateurs de l'OIM peuvent vous accueillir du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

L'accès au bureau se fait uniquement sur rendez-vous en appelant le 05 37 63 06 83 ou le 06 62 71 80 25.

11, rue Ait Ourir "Pinède"
Souissi Rabat, Morocco



Initiative conjointe
UE-OIM pour
la protection et
la réintégration

des migrants —
Assistance à la
réintégration pour les
Marocains de retour



Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en oeuvre par l'OIM

 iomrabat@iom.int  morocco.iom.int

Si vous avez été assisté(e) par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour un retour volontaire au Maroc, vous pouvez bénéficier d'une aide à la réintégration. Veuillez trouver ci-après des informations importantes sur le processus de réintégration après votre arrivée au Maroc.



1 PREMIER CONTACT

Veuillez contacter l'OIM Maroc au plus tard 60 jours après votre retour.

Passé ce délai, vous ne serez plus éligible à l'assistance à la réintégration.

Le numéro et l'adresse du bureau de l'OIM se trouvent à la dernière page de ce document.

2 SÉANCE DE CONSEIL

L'OIM organisera une ou plusieurs séances de conseil avec vous.

Ces séances permettront de planifier votre réintégration au Maroc et de définir un plan de réintégration. Vous discuterez avec l'OIM de vos compétences, de vos besoins et de votre projet pour votre réintégration. Selon la ville dans laquelle vous résidez, l'OIM pourra vous référer au point focal le plus proche de votre lieu de résidence.

S'il n'est pas possible d'organiser une rencontre et que vous habitez dans une zone rurale éloignée du bureau de l'OIM, le service de conseil peut avoir lieu par téléphone.

3 TYPES D'ASSISTANCE À LA RÉINTÉGRATION

L'assistance à la réintégration peut prendre plusieurs formes. En fonction de vos besoins, de vos compétences ainsi que des ressources de l'OIM et de ses partenaires, un ou plusieurs des services suivants peuvent être fournis (liste non limitative):

- Formation professionnelle de courte durée;
- Suivi rapproché durant votre réintégration par un mentor;
- Soutien psychologique et social;
- Assistance médicale;
- Soutien pour poursuivre vos études;
- Orientation en matière d'opportunités d'emploi existantes et soutien à l'insertion professionnelle;
- Une aide au logement;
- Soutien à la création ou au renforcement d'une petite entreprise;
- Appui à la création ou renforcement de projets communautaires ou de projets collectifs.